



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique des transports aériens

Question écrite n° 90027

Texte de la question

M. Claude Sturni attire l'attention de M. le secrétaire d'État, auprès de la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, chargé des transports, de la mer et de la pêche sur la situation préoccupante du transport aérien français. Le rapport Le Roux publié en juillet 2014 établit un constat alarmant sur la situation du secteur aéronautique et propose treize recommandations à court et moyen termes pour redresser cette branche d'activité. À noter que la France a toujours eu un rôle mondial de premier ordre dans le développement des technologies de vol motorisé. Le transport aérien est un véritable pourvoyeur d'emplois impliquant de très nombreux corps de métiers et secteurs économiques (recherche et développement, industries, services, commerces, tourisme, logistique, etc.). Il lui demande donc quelles sont les mesures que le Gouvernement compte entreprendre pour soutenir efficacement ce secteur professionnel qui est également une branche d'activité primordiale et importante de l'économie.

Données clés

Auteur : [M. Claude Sturni](#)

Circonscription : Bas-Rhin (9^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 90027

Rubrique : Transports aériens

Ministère interrogé : Transports, mer et pêche

Ministère attributaire : Transports

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [6 octobre 2015](#), page 7557

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)